La création d’une entreprise de pompes funèbres

Description

La création d’une entreprise de pompes funèbres implique de faire preuve de certaines qualités humaines et professionnelles. Celle-ci propose des services funéraires, du transport des corps à l’organisation des crémations. Elle conseille et aide des familles en deuil à organiser les obsèques d’une personne décédée. La création de la société est encadrée par une réglementation spécifique.

Créer mon entreprise en ligne

Le marché des entreprises de pompes funèbres

Le secteur des pompes funèbres est aujourd’hui en plein essor, en grande partie en raison de **l’arrivée de nouvelles technologies.** Les offres sont actuellement plus variées sur le marché, ce qui oblige de nombreuses entreprises à innover.

Un secteur en pleine croissance

Le marché des pompes funèbres ne connaît pas la crise, le nombre de décès par an étant en augmentation constante. Les services pour les animaux de compagnie sont en nette progression. Les offres en ligne se multiplient également.

Les différents métiers

Parmi **les métiers du funéraire**, on distingue celui de :

- Maître de cérémonie ;
- Embaumeur-thanatopracteur ;
- Assistant funéraire ;
- Porteur ;
- Marbrier ;
- Conseiller funéraire ;
- Fossoyeur.

La création d’une entreprise de pompes funèbres sans diplôme

© 2023 LEGALPLACE SAS

Depuis l'année 2013, il est devenu interdit **de procéder à la création d'une entreprise de pompes funèbres sans diplôme.** Il est nécessaire d'en détenir un qui valide des connaissances en :

- Rites funéraires ;
- Psychologie et sociologie du deuil.

Bon à savoir : sous certaines conditions, il est tout de même possible d'exercer un travail dans le secteur sans diplôme, lorsque l'on possède de l'expérience.

Quels sont les prérequis pour créer une entreprise de pompes funèbres ?

La création d'une entreprise de pompes funèbres exige certaines qualifications professionnelles. Certaines activités demandent l'accomplissement d'un stage de préparation à l'installation. **Une formation spécifique doit également être suivie par le directeur d'agence** pour qu'il puisse exercer sa fonction.

Diplômes

De la même manière que pour le directeur d'agence funéraire, le conseiller funéraire est tenu de suivre une formation de 252 heures. Quant au marbrier, il doit décrocher un **CAP d'agent technique en marbrerie funéraire ou en maçonnerie**, après avoir suivi des cours de 16 heures au total.

Qualification professionnelle

Une obligation de qualification professionnelle doit aussi être respectée lorsque l'on crée une entreprise de pompes funèbres. Il est nécessaire de posséder un certificat de formation adapté à son poste et d'avoir certaines aptitudes commerciales. Et l'expérience est toujours un atout quand on exerce une activité dans le domaine. De même, il faut savoir faire preuve d'organisation, de discrétion, de tact, quel que soit le poste occupé.

Formations

La durée des formations à suivre **dépend du poste occupé dans l'entreprise de pompes funèbres.** Pour le directeur d'agence funéraire, elle est fixée à 70 heures pratiques et 182 heures théoriques. Même chose pour le conseiller funéraire. Mais,

© 2023 LEGALPLACE SAS

pour le maître de cérémonie, elle est de 140 heures au total.

Par ailleurs, **l'embaumeur doit faire 150 heures et apprendre :**

- L'anatomie ;
- La médecine légale ;
- Les sciences humaines sur l'hygiène et la mort.

Quant au marbrier, il doit **suivre des cours au sujet de :**

- L'hygiène et la sécurité ;
- La psychologie du deuil ;
- La réglementation funéraire.

Comment créer son entreprise de pompes funèbres ?

La création de l'entreprise de pompes funèbres nécessite un certain investissement aussi bien en matière de temps que d'argent. **Elle s'effectue en quelques étapes qu'il convient de bien respecter** si l'on veut réussir le projet dans le secteur.

Réalisation d'une étude de marché

L'étude de marché constitue **l'une des plus importantes étapes à réaliser.** Elle donne la possibilité de :

- Mieux choisir le concept à adopter ;
- Estimer le potentiel commercial du projet ;
- Se faire une place sur le marché.

À l'issue de l'étude, le futur entrepreneur sera **au courant des caractéristiques socio-démographiques pour segmenter la clientèle ainsi que de leurs attentes.** Il saura également se démarquer de la concurrence, étant bien informé sur elle. En résumé, cette étape lui permet de valider le projet.

Établir un business plan

L'établissement d'un business plan concret est tout aussi important dans le cadre d'une création d'entreprise de pompes funèbres. C'est un **document qui présente le projet de manière chiffrée et argumentée.** Il permet de :

© 2023 LEGALPLACE SAS

S’assurer de la viabilité financière du projet ;

- Estimer le besoin de financement initial ;
- Utiliser un document de référence pour convaincre les investisseurs et les établissements bancaires.

Le business plan d’entreprise **comprend la partie :**

- Financière pour mettre en avant le potentiel de rentabilité de l’entreprise et le besoin de financement ;
- Rédigée pour présenter le projet.

À noter : il est possible de se servir d’un logiciel spécialisé pour établir de manière simple et rapide un business plan.

Le choix des locaux

Le choix de l’emplacement de l’entreprise est assez délicat parce qu’il faut **trouver un endroit à la fois visible et calme** pour respecter le deuil des familles, sans oublier d’étudier la zone d’implantation des concurrents. L’idéal serait d’opter pour un lieu en retrait ou en périphérie. Il convient également de choisir un local ayant suffisamment d’espace pour exposer les :

- Urnes ;
- Cercueils ;
- Marbres gravés.

La recherche de financement

La création d’une entreprise de pompes funèbres demande un investissement plus important par comparaison avec les autres types d’activités. En réunissant les fonds propres de l’entreprise, il est **possible d’opter pour le love money** qui consiste à utiliser les capitaux apportés par les proches pour lancer le projet.

Aujourd’hui, les porteurs de projet sont également nombreux à faire appel au financement participatif pour **rassembler de l’argent auprès de particuliers, sous forme de don ou d’investissement en capital.** Les sommes collectées seront suffisantes pour se constituer un apport personnel permettant d’être crédible auprès des partenaires financiers, mais pourraient ne pas suffire pour couvrir tous les besoins.

Aussi, il peut être utile d’**effectuer une demande de crédit auprès d’un établissement bancaire**

© 2023 LEGALPLACE SAS

afin de financer :

- Les travaux d'aménagement ;
- L'achat de matériel ;
- La création d'un funérarium ;
- La salle pour le thanatopracteur.

Bon à savoir : avant de déposer un dossier de demande de prêt, il est toujours plus judicieux de faire jouer la concurrence et de comparer les offres proposées sur le marché.

En outre, il peut être intéressant de se renseigner sur l'aide à la création ou à la reprise d'entreprise (ACRE) ou d'autres soutiens venant du conseil régional, des fédérations liées au secteur d'implantation de l'entreprise.

Effectuer les formalités administratives

Dans le cadre d'un projet de création d'entreprise de pompes funèbres, il est **préférable de demander les services d'un expert-comptable pour effectuer les formalités administratives** telles que la :

- TVA ;
- Paie des employés ;
- Tenue des comptes.

À noter : dans tous les cas, il est nécessaire de demander un devis auprès de plusieurs professionnels afin de se faire une idée du prix et profiter du tarif le plus avantageux.

Pourquoi faire le choix de la franchise ?

La franchise présente un certain nombre d'avantages parmi lesquels on peut citer :

- Les formations ;
- La mutualisation de certains moyens de communication ;
- L'échange de bonnes pratiques ;
- L'accompagnement à l'installation.

FAQ

© 2023 LEGALPLACE SAS

Comment faire pour obtenir une habilitation funéraire ?

Cette habilitation est obligatoire pour pouvoir gérer un crématorium et exécuter des prestations du service extérieur des pompes funèbres. Elle est délivrée par le préfet du département. Pour l'obtenir, il est nécessaire de prévoir un certain nombre de documents, dont une attestation prouvant que le personnel possède le diplôme national de thanatopracteur.

Quel est le salaire d'un thanatopracteur ?

S'il travaille à son compte, le thanatopracteur gagne entre 2 000 euros et 4 000 euros. Un salarié débutant touchera quant à lui le SMIC soit 1 766,96 euros bruts mensuels, qu'il exerce l'activité au sein d'un service municipal ou d'une entreprise de pompes funèbres.

Comment devenir maître de cérémonie ?

Pour devenir maître de cérémonie (MC), il faut suivre une formation ainsi qu'un stage pratique puis passer un examen. Les cours concernent :

- Le protocole des obsèques ;
- La réglementation funéraire ;
- L'animation d'une équipe ;
- Les techniques d'expression en public.

Le MC a pour principal rôle d'animer la cérémonie funéraire et d'en assurer le bon déroulement.

© 2023 LEGALPLACE SAS